

## AU SOMMET DE LA FRANCOPHONIE

# Le Québec pourra intervenir sur les sujets de sa compétence

■ Lors du Sommet réunissant les chefs de gouvernement des pays francophones qui aura vraisemblablement lieu à Paris au début de l'an prochain, le premier ministre du Québec pourra intervenir en toute liberté sur les sujets relevant de la compétence de la province.

Il pourra aussi s'exprimer sur les autres questions, mais seulement avec l'accord du premier ministre du Canada.

## LOUIS FALARDEAU

Voilà l'essentiel de l'entente intervenue cette semaine entre les deux gouvernements et que les premiers ministres Brian Mulroney et Pierre Marc Johnson ont rendue publique hier, lors de conférences de presse distinctes à Ottawa et à Québec.

L'accord, dont on trouvera le texte intégral en page A6, indique que le Sommet sera divisé en deux parties, la première traitant de « la situation politique et économique mondiale » et l'autre « de coopération et de développement ».

Les deux gouvernements se sont entendus pour faire accepter un ordre du jour « dont une proportion substantielle et significative » sera consacrée au premier sujet, la situation mondiale. Mais ils conviennent également « que les questions de coopération et de développement occuperont une place prépondérante dans l'ordre du jour ».

Cette distinction est importante dans la mesure où le premier sujet relève de la compétence du gouvernement central, alors que l'autre touche surtout à la compétence des provinces.

L'accord stipule que sur le premier sujet, « le premier ministre du Québec est présent et se comporte comme un observateur intéressé ». On ajoute toutefois qu'il pourra, « après concertation et avec l'accord ponctuel du premier ministre du Canada » intervenir sur les questions qui l'intéressent.

Le premier ministre du Québec sera toutefois informé à l'avance, sous le sceau de la confidentialité, des positions que son homologue canadien entend prendre sur cette première partie du Sommet.

« Pendant la deuxième partie, poursuit le texte de l'entente, le gouvernement du Québec participe aux débats et aux travaux à part entière selon les modalités et la pratique suivies » à l'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones (ACCT).

L'entente fait précisément référence aux articles 9 et 11 de l'accord intervenu en 1971 entre les deux gouvernements au sujet de l'ACCT.

Il y est dit en substance que le Québec participe aux conférences comme membre de la délégation canadienne. Il nomme lui-même ses représentants qui s'expriment librement « sur toutes matières ressortissant à sa compétence constitutionnelle ».

L'entente publiée hier précise également que :

■ les invitations au Sommet sont adressées directement aux deux gouvernements;

■ les deux chefs de gouvernement sont présents à la table de conférence pendant toute la durée du Sommet;

■ le Québec est identifié par la désignation « Canada-Québec » et par le drapeau du Québec;

■ les deux gouvernements sont représentés à toutes les réunions préparatoires;

■ « tant dans la phase préparatoire que pendant le Sommet, les représentants des deux gouvernements se concerteront régulièrement afin que leurs positions et leurs initiatives s'inscrivent dans l'esprit de la présente entente ».

## Satisfaction du Québec

La satisfaction du Québec à l'égard d'une entente qui s'inspire largement de celle de 1971 - et qui vaut aussi pour le Nouveau-Brunswick - s'explique par deux facteurs.

D'abord, l'accord de 71 qui accordait au Québec un statut de gouvernement participant était considéré à Ottawa comme une erreur à ne plus commettre et même, si possible, à corriger. C'est pourquoi le gouvernement libéral de Pierre Trudeau a toujours refusé de s'en inspirer pour le Sommet francophone.

D'autre part, l'entente relative à l'ACCT était plus « facile » dans la mesure où les sujets traités étaient de compétence provinciale.

Le Sommet francophone est d'une tout autre importance. On y discutera des grandes questions mondiales entre chefs d'État et nul doute que la presse internationale lui accordera beaucoup d'importance.

Dans ce contexte, que le premier ministre du Québec, même muet sur les grandes questions, soit à la même table qu'une quarantaine de chefs d'État apparaît comme une importante victoire.